

**2023 DFPE / DASCO 157** - Subventions (163 650 euros) à **2023 DFPE / DASCO 157** - Subventions (163 650 euros) et conventions à 19 associations pour leurs actions visant à resserrer les liens entre les familles et les équipes éducatives d'écoles et collèges situés dans les 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17<sup>e</sup>, 18e, 19e et 20e arrondissements.

## PROJET DE DÉLIBÉRATION

### EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Projet éducatif de territoire (PEDT), dans sa version 2021-2026, offre à chaque enfant et chaque adolescent parisien, de la crèche au collège, un parcours éducatif cohérent et de qualité pour tous les temps, scolaires, périscolaires et extrascolaires pour donner sa pleine ampleur au continuum éducatif et à la complémentarité avec les autres outils existants (schéma parisien de services aux familles, convention territoriale globale, cités éducatives, etc.). La Ville de Paris – ville membre du réseau des villes éducatrices et amie des enfants, le Rectorat, la Préfecture et la Caisse d'allocations familiales (Caf) de Paris sont engagés, depuis 2013, dans cette collaboration pour les jeunes parisiens et leurs familles.

Le resserrement du lien familles-école est nécessaire pour les parents d'élèves afin qu'ils comprennent au mieux le fonctionnement de la vie scolaire et périscolaire (particulièrement lors des périodes passerelles entre la crèche, la maternelle, l'école primaire et le collège), rencontrent plus facilement les enseignants et chefs d'établissement et contribuent - à l'aide des temps développés dans les « espaces parents » autour des thèmes prioritaires tels que les usages du numérique, la prévention du harcèlement ou des addictions - à l'élaboration du projet éducatif avec l'ensemble de la communauté éducative. Cela peut être aussi l'occasion de proposer aux parents de se retrouver pour échanger lors de temps conviviaux et de constituer des réseaux d'entraide. Le développement de la place et du rôle des familles figure parmi les axes stratégiques du PEDT avec comme objectifs d'améliorer la communication, de favoriser la participation des parents, d'accompagner la parentalité et de faciliter l'accès aux services d'accompagnement des familles.

Depuis 13 ans, le dispositif « Paris Collèges Familles », copiloté par la Direction des Affaires Scolaires et la Direction des Familles et de la Petite Enfance, va dans ce sens en proposant aux familles de collégiens des actions co-construites par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative : des rencontres et activités partagées, essentiellement dans les établissements scolaires, et dans des structures de proximité se tiennent avec l'aide d'associations tierces.

L'an dernier, ce dispositif concernait 19 collèges et 21 partenaires associatifs.

La dynamique globale « resserrer le lien familles-école » concerne cette année 14 collèges au titre de « Paris Collèges Familles », dont 4 dispositifs renforcés « Super Paris Collège Familles » : le collège Elsa Triolet (13<sup>ème</sup>), le collège Claude Bernard (16<sup>ème</sup>), le collège Méliès (19<sup>ème</sup>) associé au collège Michelet (19<sup>ème</sup>) et le collège Varèse (19<sup>ème</sup>). Une cinquantaine d'écoles maternelles, primaires et un collège bénéficient d'actions « parentalité » dont une quarantaine directement associée aux projets développés. Ces établissements sont répartis dans 10 arrondissements. Les projets sont portés par 20 structures.

Aussi, il vous est proposé d'accorder, pour l'année scolaire 2023/2024, les subventions aux partenaires associatifs suivants :

- L'association « **Association Belle Ville** » (19e) propose dans le cadre du dispositif « Paris Collèges familles » un partenariat avec le **collège Charles Péguy** (19e). L'action a pour objectif de sensibiliser les élèves et les familles aux questions liées au sexisme telles que l'égalité filles/garçons, l'acceptation des différences, les droits de l'homme, etc. Des ateliers hebdomadaires sur le temps périscolaire permettront aux élèves et aux parents de participer à la création de podcasts allant de l'écriture des textes à l'enregistrement de podcasts. Ces podcasts qui seront diffusés au collège Charles Péguy, sur des réseaux sociaux, des plateformes et présentés dans d'autres structures : écoles, centres sociaux etc.
  
- **L'Association « Accueil Goutte d'Or »** située dans le quartier de la Goutte d'Or (18e) met en œuvre l'action « **les Samedis des parents** » visant d'une part à accompagner les parents dans leur fonction parentale en proposant un groupe de parole mensuel soit libre, soit animé par des professionnels de l'accompagnement à la parentalité ou de l'éducation, et d'autre part un atelier mensuel d'activités partagées parents/enfants autour des arts plastiques. Cette action cible principalement des familles isolées, monoparentales ou hébergées en structures d'urgence. Le soutien en 2022 de cette action après une année ayant permis d'accompagner au total 54 personnes dont 17 parents.

- **L'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (A.F.E.V)** (10e) poursuit plusieurs actions :

**1.** Des « **Volontaires en résidence dans les écoles primaires** » dans les 11e, 18e arrondissements. Des volontaires en service civique en résidence sont présents de 10 à 15 heures par semaine dans trois groupes scolaires du Réseau d'Éducation Prioritaire : **l'école maternelle des Trois Bornes (11e)** pour la deuxième année, **l'école primaire Saint Luc (18e)** pour la quatrième année, et **l'école Charles Hermite (18e)** pour la cinquième année. Ces volontaires favoriseront l'émergence de projets collectifs avec les parents et les enfants dans l'école, notamment pour les périodes « passerelle » de la crèche jusqu'au collège. En 2022-2023, 112 familles de l'école Saint Luc (18e) ont été touchées par ces actions, 114 familles de l'école Charles Hermite (18e) et 106 familles de l'école maternelle des Trois Bornes (11e) ont été accompagnées.

**2.** – Le développement d'un « **Super Paris Collèges Familles** » via la mobilisation d'un « **Volontaire en Résidence** » au sein des **collèges George Méliès (19<sup>e</sup>) et Georges Clémenceau (18<sup>e</sup>)** et le renouvellement du dispositif « Paris Collèges Familles » pour le **collège Marx Dormoy (18<sup>e</sup>)**. En s'appuyant sur un réseau national d'étudiants bénévoles, l'AFEV va poursuivre l'installation (10/15 heures par semaine) de volontaires en résidence afin de développer des actions pour les familles et leur participation aux événements marquants de l'année scolaire : remise des bulletins, fête du collège, élection des parents délégués, animations de soirées thématiques et cafés des parents. Des actions collectives et individuelles sont prévues pour accompagner les parents à l'utilisation des outils numériques utilisés par les établissements, les soutenir pour qu'ils puissent aider les jeunes dans leur orientation, en lien avec les équipes éducatives. Enfin, des actions de mentorat seront renouvelées en direction des jeunes en lien avec leurs familles. En 2022-23, les actions réalisées au collège Marx Dormoy (18<sup>ème</sup>) ont permis de toucher 660 parents dont 9 ont participé à des actions collectives, 165 parents ont bénéficié des actions de volontariat au collège Georges Méliès (19<sup>ème</sup>).

- **L'Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation (A.P.A.S.O)** (14<sup>ème</sup>), pour son « **Espace Famille** » dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement.

L'association propose un forum des parents autour de la parentalité et des périodes passerelles, animé par deux psychologues à raison de dix séances par an. Ce forum des parents a pour vocation principale d'améliorer la communication et les relations intra/extra-familiales, de rapprocher les parents des institutions éducatives et de les soutenir lors des passages de transition des enfants entre les différents établissements scolaires (séances spéciales d'échanges « passerelle » sur l'entrée à la maternelle, en école élémentaire, au collège, etc.). Les

séances ont lieu dans le local de l'association ou dans des établissements et organismes partenaires de l'Espace Famille (associations locales, crèches, ludothèque...) situés dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement. Des consultations individuelles et familiales peuvent être proposées aux parents qui rencontrent des difficultés particulières. En 2022-2023, ces groupes d'échanges ont réuni 132 parents, dont 101 mères et 31 pères.

- **L'Association franco-chinoise Pierre Ducerf (3<sup>ème</sup>)** a pour projet de « **favoriser le lien entre l'école et les familles d'origine chinoise par la médiation interculturelle et le soutien à la parentalité** » dans les 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements.

Cette association spécialisée dans la médiation culturelle vers les familles d'origine chinoise anime des rencontres de parents lors de permanences hebdomadaires, ou de temps informels « à l'ouverture des portes de l'école », dans seize établissements. Échanges entre parents et membres de l'équipe pédagogique, traduction de documents de communication et médiation interculturelle permettent une meilleure compréhension du fonctionnement de l'école par ces familles. Ces familles sont aussi accompagnées lors des rencontres collectives de parents à l'école. Des ateliers hebdomadaires de français sur des thématiques axées sur l'école et la parentalité sont proposés en complément.

Pour l'année 2022/2023, 100 familles d'origine chinoise ont bénéficié d'un accompagnement, et des rencontres collectives parents/ école et des traductions ont permis pour soutenir la communication des familles avec les établissements.

- **L'association « Culture 2+ » (18<sup>ème</sup>) pour ses actions d'accompagnement des familles éloignées de la langue française :**

1/ « **Papothèques** » : les papothèques sont des groupes de parole mensuels où diverses langues sont parlées, principalement des langues africaines, chinoise et maghrébines, pour des parents d'élèves des onze écoles du quartier « La Chapelle », dont 60 % ont une langue maternelle différente du français. Les papothèques pluriculturelles se déroulant en français rassemblent les membres d'une même communauté scolaire pour échanger sur les meilleurs moyens d'assurer une intégration harmonieuse des enfants d'origines différentes. En 2022-2023, environ 61 parents ont participé aux Papothèques .

2/ « **Accueil des enfants dans leur langue d'origine pour leur première scolarisation en France** » : des parents d'enfants non-francophones entrant en petite section sont accueillis avec des interprètes pour s'approprier les codes de fonctionnement de l'école. En 2022, une centaine de parents et une centaine d'élèves ont bénéficié d'un accueil personnalisé lors de la première année de scolarisation en France.

- **L'association « Entraide Scolaire Amicale »** (19<sup>ème</sup>), développe dans le cadre du dispositif « Paris Collèges Familles » un accompagnement scolaire individualisé pour des élèves identifiés par les équipes éducatives. En 2022-2023, une soixantaine de familles ont bénéficié d'un accompagnement collectif tels que des « ciné-débats » et conférences sur des thématiques choisies par les parents et les équipes éducatives au sein de 3 collèges (Paul Valéry dans le 12<sup>ème</sup>, Claude Monet dans le 13<sup>ème</sup>, Pierre-Mendes France dans le 20<sup>ème</sup>). Par manque de créneaux disponibles, le collège Germaine Tillon (12<sup>ème</sup>) n'a pas pu accueillir le dispositif. En 2023-2024, l'association poursuit son partenariat avec le collège **Paul Valéry** (12<sup>ème</sup>), le collège **Claude Monet** (13<sup>ème</sup>) et le collège **Pierre Mendès-France** (20<sup>ème</sup>), en organisant des ateliers pour les parents, les professeurs et les élèves. L'association porte une attention particulière pour les thématiques du harcèlement, des relations filles-garçons et du lien au numérique. Deux nouveaux collèges entreraient dans le dispositif : les collèges **Françoise Dolto** (20<sup>ème</sup>) et **Stéphane Mallarmé** (17<sup>ème</sup>).
  
- **Le centre social Ourcq de l'association « Espace 19 »** (19<sup>ème</sup>) anime des rencontres et des ateliers dans le cadre du dispositif « Super Paris Collège Familles » au collège **Edgar Varèse** (19<sup>ème</sup>) et s'étend aux écoles primaires de secteur (**Jean Jaurès et Tandou**), de manière à soutenir les familles lors du passage CM2-6<sup>ème</sup>. Il participe à la réunion de pré-rentrée avec l'équipe éducative et organise différentes actions tout au long de l'année alternant temps conviviaux et actions sur le thème de l'orientation des collégiens. Ainsi plusieurs actions sont prévues : animation d'une soirée conviviale de rentrée pour les parents, initiation à Paris Classe Numérique, mise en œuvre d'ateliers ludiques co-animés par les enseignants, les parents et les animateurs, un forum des métiers et un coaching d'orientation pour les élèves de 4e et 3e, des ciné-débats, du théâtre-forum, des temps de formation sur l'orientation à destination des parents et de l'équipe éducative, des temps passerelles avec les écoles élémentaires situées dans le bassin du collège, etc. En 2022-2023, l'association a conjointement travaillé avec les équipes éducatives et les représentants de parents d'élèves. Les ateliers ont permis d'accompagner plus d'une centaine de familles.
  
- **L'Association HALAYE** (18<sup>ème</sup>) propose de mettre en place des **cafés-débats** d'une durée de 3 heures le samedi matin, d'information des familles sur l'usage du numérique pour renforcer le lien familles-école et permettre aux parents de mieux s'investir dans la scolarité de leur enfant. Ils se dérouleront au sein des collèges **Hector Berlioz** et **Maurice Utrillo** (18<sup>ème</sup>). **Un cycle de formation** à l'appropriation positive des outils numériques sera également proposé ainsi que des **café-visios** les vendredis soir, ouverts aux jeunes des 18, 17 et 19<sup>ème</sup> arrondissements. La Ville soutient cette action pour la deuxième année. En 2022-23, 177 personnes ont été accompagnées.

- **L'Association « La Compagnie à l'Affût »** située Place de la Vénétie (13<sup>ème</sup> arrondissement) met en œuvre l'action « **Théâtre Forum** : Parents-enfants mode d'emploi ? » visant à soutenir les parents dans leur fonction parentale. L'association propose de mettre en place un parcours de réflexions autour de la parentalité qui s'appuiera sur le théâtre forum et d'autres outils d'éducation populaire dans les centres sociaux Toussarego, Chevaleret, 13 Pour Tous, Maison 13 solidaire, s'adressant aux familles des élèves des écoles suivantes : l'école maternelle Patay, les écoles primaires 33 place Jeanne d'Arc et Franc Nohain (13<sup>ème</sup>). En 2022-2023, au sein des écoles Jeanne D'arc et Franc Nohain (13<sup>ème</sup>), l'action les « Ouvreurs de parole » ont touché 68 parents et 86 parents se sont impliqués dans les ateliers de Théâtre Forum et Forums Publics. Au sein des associations partenaires (Centre Paris Anim' Poterne des peupliers, Moi et mes enfants, Repi 2000 etc.), les actions de l'association ont touché 230 parents.
  
- **L'Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie (L'A.C.O.R.T)** (10<sup>ème</sup>) pour son action de « **médiation scolaire** » dans les 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissements.

La médiation scolaire crée un dialogue entre les enfants, les parents et l'école, sensibilise les familles à l'environnement scolaire et les équipes pédagogiques, assistants sociaux et personnels des CMP, aux spécificités culturelles de la communauté turcophone. Au cours de l'année 2022-23, 79 personnes ont bénéficié de cette action, dont 49 parents et 30 élèves. 73 médiations avec les écoles et 40 accompagnements physiques se sont tenus.

- L'association « **Le Moulin** », implantée dans le quartier du Moulin de la Vierge, dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement, pour son action « **Rapprocher les familles de l'école Simone Veil** » (14<sup>ème</sup>). L'association propose de mettre en place des temps de parole et d'échanges entre parents autour de la scolarité de leur(s) enfant(s). Ces groupes de parole sont animés par l'École des Parents et des Éducateurs alternativement dans l'école et au local du Moulin. L'association propose aussi des ateliers « parents d'élèves » : ils permettront d'éclairer les parents sur le système scolaire, ses acteurs, son fonctionnement, ses enjeux, ses attendus selon les niveaux, etc. En 2021-2022, 7 groupes de paroles ont réuni 9 parents en moyenne sur des thématiques variées : les limites, l'autorité, la liberté et l'autonomie tandis que 12 parents en moyennes ont participé à des ateliers de parents pour expliquer le système scolaire.

- L'association « **Le Moulin** » propose également, pour la deuxième année, un partenariat avec le **collège Alberto Giacometti** (14<sup>ème</sup>) dans le cadre du dispositif « Paris Collèges Familles ». Elle propose la mise en place de groupe de paroles, d'ateliers thématiques animés par l'École des Parents et des Éducateurs et des ateliers d'échanges et de formation aux outils numériques. Au cours de l'année 2022-2023, chacun des ateliers a permis de toucher entre 12 et 19 parents.
  
- **L'Association « Le Petit Ney »** située dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement met en œuvre **l'action « Parentalité, petite enfance, liens avec les écoles et les parents d'élèves »**. Elle propose de mettre en place un programme d'actions à destination des enfants et des familles : atelier ludique bimensuel, ateliers créatifs au local « Ludiney », ateliers livres et jeux dans les crèches et les jardins d'enfants, cafés des parents ponctuels dans des écoles du quartier, espace ressource Parentalité... La Ville soutient cette action pour la deuxième année, en 2022-23, l'action a permis de toucher 483 personnes .
  
- L'association « **Le Picoulet** » (11<sup>ème</sup>) propose pour la quatrième année dans le cadre du dispositif « Paris Collèges Familles » un partenariat avec le **collège Lucie et Raymond Aubrac** (11<sup>ème</sup>) réunissant l'équipe éducative, l'infirmière scolaire, l'animatrice du dispositif « action collégiens », les parents d'élèves et différents partenaires du territoire. Plusieurs actions sont menées : un forum de rentrée pour les parents des 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, des rencontres « Café des parents » animées par l'École des Parents et des Éducateurs, des « Rendez-vous » autour de Petits Déjeuners des collégiens (nutrition, équilibre alimentaire), l'organisation de la Fête du collège avec les parents d'élèves, et des acteurs associatifs du quartier.
  
- **L'Association « Les Jeunes Ambitieux »** située dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement met en œuvre un projet intitulé « L'Éducation au service de l'Ambition ». L'objectif de l'association est de permettre aux jeunes des quartiers populaires (10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup>) de faire des études ambitieuses et de s'ouvrir culturellement. Pour cela, elle met en œuvre des projets visant à soutenir les jeunes durant leur scolarité (méthodologie de travail, orientation scolaire, sorties culturelles...), à accompagner les parents dans leur fonction parentale (usage des ENT, présentation du système éducatif français, médiation socio-culturelle) et à resserrer les liens intrafamiliaux. La Ville soutient cette action pour la deuxième année.
  
- L'association « **Osez la médiation** » (15<sup>ème</sup>) pour les actions suivantes :

1/ « **Chemins de traverse** » : cette action mise en œuvre avec l'équipe éducative, les parents et les associations du quartier, propose un parcours de soutien à l'intégration pour les élèves de 6e au **Madame de Staël** (15<sup>ème</sup>), leurs parents et leurs enseignants, de façon à acquérir ensemble les codes culturels indispensables à une intégration scolaire et sociale réussie. Le programme comprend des visites de musées ou d'institutions, des conférences et des ateliers dans six domaines : la vie scolaire et l'orientation, l'Histoire, les arts, les Droits de l'Homme et de l'Enfant, la Citoyenneté et l'éducation aux médias.

En 2022-2023, 25 familles à travers 25 élèves ont bénéficié de ces actions ainsi que 120 élèves et 80 parents auxquels la démarche a été présentée.

2/ Dans le cadre de « Paris Collèges Familles », l'association, poursuit son partenariat avec 4 collèges, le **collège Elsa Triolet** (13<sup>ème</sup>) – super PCF, le **collège Gustave Flaubert** (13<sup>ème</sup>), le **collège George Sand** (13<sup>ème</sup>) et le **collège Claude Bernard** (16<sup>ème</sup>) – super PCF, et développe un nouveau partenariat avec le **collège André Citroën** (15<sup>ème</sup>). Au niveau de chaque collège, il s'agit d'impliquer la direction et les membres de l'équipe éducative dans une démarche de partenariat et de coéducation avec les parents d'élèves et les acteurs de quartier, par le développement d'échanges et la co-construction d'actions associant notamment les familles les plus éloignées du collège.

En 2022/2023, le partenariat s'est arrêté avec le collège Camille Claudel. Une quarantaine de familles au collège Gustave Flaubert ont bénéficié de l'action, ainsi qu'une trentaine au collège Georges Sand, une quarantaine au collège Elsa Triolet, et environ 80 familles au collège Claude Bernard.

Le **collège Elsa Triolet** va poursuivre pour la quatrième année le dispositif « **Super PCF** ». L'objectif est de multiplier par deux les actions au cours de l'année scolaire et de sensibiliser progressivement les différents niveaux (6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>) pendant 4 ans. Un groupe de parole de parents en présentiel et en distanciel va se poursuivre, ainsi qu'un accompagnement du Conseil de vie Collégienne autour du « vivre ensemble ».

Le collège Claude Bernard va continuer pour la troisième année un « **Super PCF** » avec un collectif de pilotage réunissant l'ensemble de l'équipe éducative et des partenaires sociaux-culturels du quartier et également un groupe pilote parents co-animé par les deux associations de parents d'élèves.

- L'association « **Plus Loïn** » (20<sup>ème</sup>) pour ses actions :

1/ « **Resserrer les liens entre les familles et l'école** ».

Cette action propose aux familles du quartier des « Portes du 20<sup>ème</sup> » fréquentant quatre écoles élémentaires, Eugène Reisz, Alquier-Debrousse, Le Clos, Riblette et le Vau, des réunions d'information pour familiariser les parents avec les instances démocratiques scolaires, des



temps spécifiques permettant aux familles de faire les devoirs, de profiter d'activités ludiques avec leurs enfants et des formations des familles à l'accompagnement scolaire des enfants dans le but de créer un réseau de solidarité entre familles autour de la scolarité. En 2022-23, 12 enfants et leur famille ont très régulièrement bénéficié de ces actions et une soixantaine de familles de façon plus intermittente.

2/ Dans le cadre de « Paris Collèges Familles », l'association met en place un projet « Passerelle pour entrer en 6<sup>e</sup> » pour **accompagner parents et élèves lors de la transition du primaire vers le secondaire**, en lien avec le **collège Flora Tristan** (20<sup>ème</sup>). De nombreuses familles ayant des enfants qui intègrent les collèges à proximité de Flora Tristan et de Jean Perrin et qui fréquentent l'association, bénéficieront de cet accompagnement. Les actions proposées visent à accompagner les parents et les élèves au moment de la transition de l'école au collège. Les pistes de travail envisagées sont des visites du collège en famille, des groupes de parole de parents d'enfants de CM2 et de 6e.

Pour l'année 2022-23, l'action a touché 27 parents et 28 élèves .

- L'association « **Relais 59** » (12<sup>ème</sup>) pour les actions suivantes dans le cadre de « Paris Collèges Familles » avec le **collège Jules Verne** (12<sup>ème</sup>). L'Espace parents collectif, composé de membres du collège, de parents délégués et d'acteurs locaux, propose d'organiser et d'animer échanges, sorties culturelles et événement festif pour les parents du collège ainsi que les futurs élèves de 6<sup>e</sup> et leurs parents, permettant de les informer sur la vie au collège et sur des sujets liés à la parentalité. L'association organisera des temps d'information lors des remises des bulletins. En 2022/2023, l'ensemble des 400 élèves et leurs familles ont été sensibilisés au dispositif et environ 80 ont participé aux actions proposées.

Pour la quatrième année du partenariat avec le **collège Guy Flavien** (12<sup>ème</sup>), l'association propose de continuer le « Café des parents » dans un lieu dédié proche du collège. Cet espace d'échanges proposera des rencontres sur des thématiques définies par les parents, elles pourront être animées par des spécialistes de la parentalité. En parallèle, des sorties culturelles seront proposées aux familles.

- L'association « **SOS Casamance** » (18<sup>ème</sup>) pour son projet « **aide et soutien à la construction de la parentalité** ». L'association propose, en lien avec les enseignants et les éducateurs du quartier de la Goutte d'Or, des ateliers visant à accompagner les parents dans leur fonction parentale pour un resserrement du lien familles - école. L'association souhaite donner aux parents la possibilité d'acquérir des outils de communication bienveillante en créant une dynamique de groupe favorisant le partage d'expériences et en sollicitant les compétences de spécialistes de l'éducation. En parallèle, une permanence pour les parents ayant besoin d'être accompagnés plus

spécifiquement est proposée aux familles. Pour l'année 2022/2023, cette action a permis de toucher 100 parents et 30 jeunes.

Compte tenu de l'impact positif de ces actions auprès des familles parisiennes, je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'attribuer, au titre de l'exercice 2023, une subvention d'un montant global de 163 650 euros, selon la répartition suivante :

- Association « Association Belle Ville - CSBV » : 3 500 €
- Association « Accueil Goutte d'Or » : 2 000 €
- Association « Association de la Fondation Étudiante pour la Ville » (A.F.E.V) : 24 000 €
- Association « A.P.A.S.O » : 4 000 €
- Association « Association franco-chinoise Pierre Ducerf » : 4 200 €
- Association « Culture 2+ » : 8 000 €
- Association « Entraide Scolaire Amicale » : 17 500 €
- Association « Espace 19 » : 7 000 €
- Association « Halaye » : 4 500 €
- Association « Le Compagnie à l'Affût » : 3 500 €
- Association « L'Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie » (L'ACORT) : 5 000 €
- Association « Le Moulin » : 8 500 €
- Association « Le Petit Ney » : 2 000 €
- Association « Le Picoulet » : 3 500 €
- Association « Les Jeunes Ambitieux » : 2 000 €
- Association « Osez la médiation » : 39 450 €
- Association « Plus Loin » : 18 500 €
- Association « Relais 59 » : 3 500 €
- Association « SOS Casamance » : 3 000 €

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris